Commune de La Teste-de-Buch

PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement
Document Graphique

Pièce 4.3
Plan Centre

Révision de du Plan Local d'Urbanisme prescrite par D.C.C du
Projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté par D.C.C du ...
Dossier soumis à Enquête Publique du ... au ...
Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée par D.C.C du ...

METROPOLIS
32 Rue Jules Michelet
33 130 BEGLES

ECHELLE
1:7 500

Légende

1AU; 1AUb; 1AUc; 1AUi; 1AUk; 1AUs
2AU
A
H
NEPR
NL; NLa; NLb; NLc; NLg
NM
NMb; NMi
NP
NR; NRtu
Ne
Ng
NLN; NLt
Nj
Nlp
Ns
NW
UA; UAa
UB
UC; UC*
UD; UD1; UD2; UD3
UE
UF1; UF2; UF3; UF4; UF5; UF6; UF7; UF8
UG1; UG2
UI; UIc; UIc*; UIch; UI*
UK
UM; UMb; UMn; UMo
UP1; UP2; UPac
UR
UT
Uni
Usdu
Ut
Uz

Prescriptions

- Cheminements piétons et/ou cycles à conserver ou à créer
- Emplacement réservé (désignation et bénéficiaire en annexe du règlement)
- Espace boisé classé
- Espace vert intérieur protégé
- Espaces arborés majeurs
- Mixité fonctionnelle (R.151-37 1°)
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Patrimoine naturel / paysager protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Patrimoine naturel protégé au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme
- Servitude de mixité sociale
- Servitude pour aménagement global au titre de l'article L.123-2a du Code de l'urbanisme
- Cabanes et jardins, en milieu forestier, hors espace boisé classé
- Patrimoine bâti protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Patrimoine naturel / paysager protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Chemins, en milieu forestier, hors espace boisé classé
- Patrimoine naturel / paysager protégé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- Secteur de diversité commerciale à protéger (L. 151-16)
- Emplacement réservé pour alignement (désignation et bénéficiaire en annexe)
- PPRN : Zone bleue sous réserve d'entretient de l'ouvrage
- PPRN : Zone rouge
- PPRT : Périmètre d'exposition aux risques
- PPRT : Zonage B+Pro
- PPRT : Zonage R
- PPRT : Zonage R+Pro
- PPRT : Zone Grise
- Plan de Prévention des Risques de submersion marine : Zone Bleu
- Plan de Prévention des Risques de submersion marine : Zone Bleu clair
- Plan de Prévention des Risques de submersion marine : Zone Grenat
- Plan de Prévention des Risques de submersion marine : Zone Rouge
- Plan de Prévention des Risques de submersion marine : Zone Rouge-Port
- Périmètre de risque technologique
- Périmètre du PPR

Sources : SIGPP Cadastre 2022
Conception : Metropolis

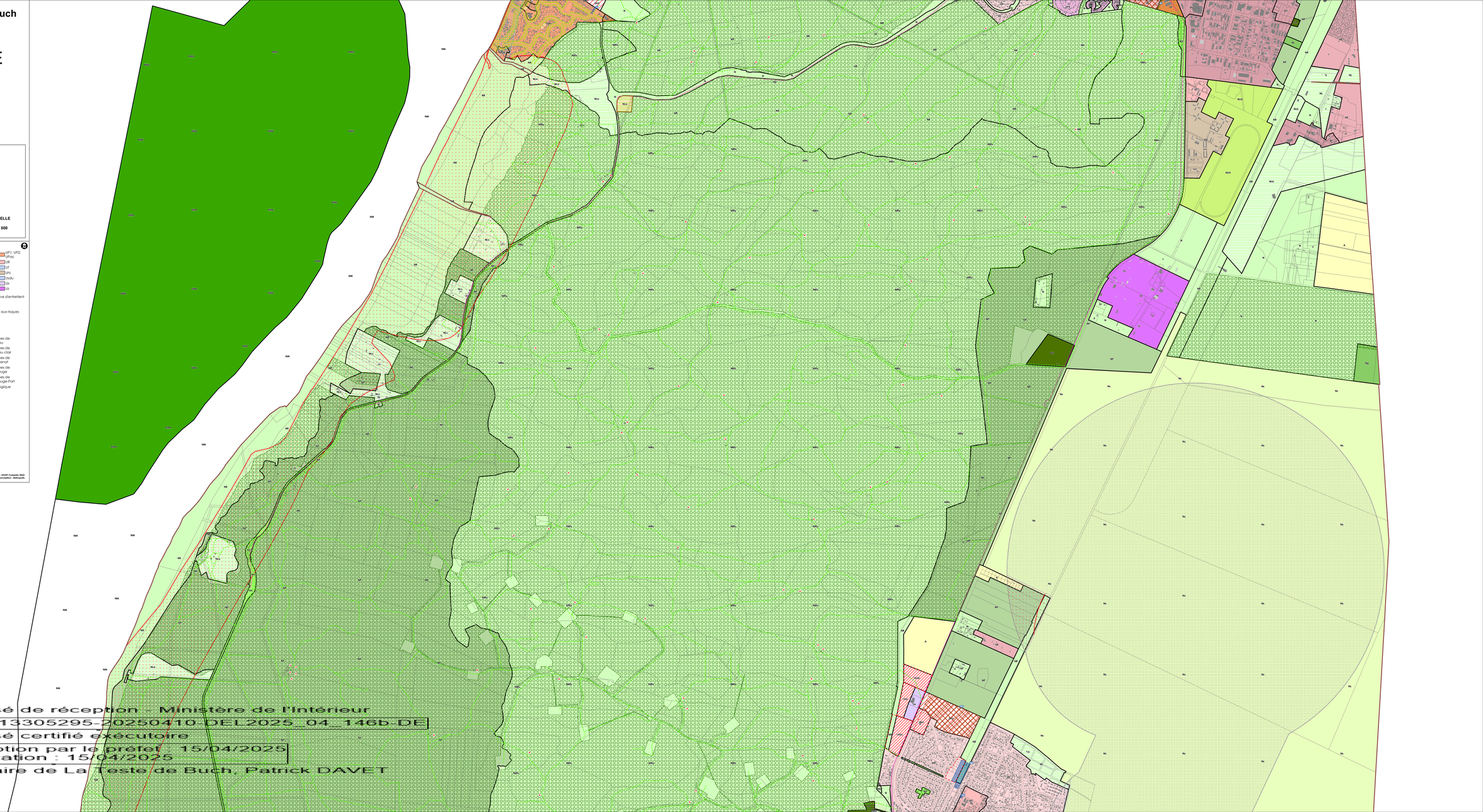

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213305295-20250410-DEL2025_04_146b-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2025
Publication : 15/04/2025
Le Maire de La Teste de Buch, Patrick DAVET